

VOUS ÊTES DANS
UNE FORÊT GÉRÉE
DURABLEMENT
ET CERTIFIÉE.

POUR ASSURER
L'AVENIR DES FORÊTS,
CHOISISSEZ DES
PRODUITS EN BOIS PEFC.



A. de LAURISTON



Promouvoir
la gestion durable
de la forêt

« C'est la manière dont nous sommes perçus sur le terrain qui nous donne les moyens d'agir sur l'avenir de la forêt »

PEFC, contrainte pour le sylviculteur ou revendication choisie ?

Quelles interactions entre syndicats de forestiers et PEFC ?

La certification forestière PEFC⁽¹⁾ est parfois vécue par certains sylviculteurs comme une contrainte alors que les syndicats forestiers, soucieux de préserver la liberté d'action du propriétaire, ont été les fondateurs de la démarche PEFC. Il est donc nécessaire de clarifier cette situation qui peut sembler paradoxale entre syndicalisme et PEFC, entre liberté et contrainte.

Le syndicalisme, bâtisseur de la certification PEFC

La meilleure défense, c'est l'attaque ! Pour contrer la mise en place d'une certification anglo-saxonne trop contraignante, les Forestiers Privés de France ont donc initié dès 1998 la création de PEFC en y associant leurs homologues européens. Ils affirmaient ainsi leur choix de revendiquer une gestion durable de leurs forêts à l'aide d'un dispositif volontaire dont ils gardent la maîtrise des règles.

Le syndicalisme, toujours à la manœuvre

PEFC France est actuellement présidé par Marc-Antoine de SEZE, représentant FRANSYLVA Forestiers Privés de France. Localement, PEFC Ouest, présidé par François HUREL, représentant FRANSYLVA dans l'Orne compte parmi ses administrateurs, Dominique ROUZIES, président de

FRANSYLVA Centre. Les forestiers veillent donc au grain !

Les critères de gestion durable exigés des adhérents de PEFC sont **en cours de révision**. Les représentants syndicaux des sylviculteurs y contribueront activement en concertation avec les autres membres gestionnaires.

Quelles sont les exigences acceptables par les propriétaires, quelles sont les difficultés de mises en œuvre sur le terrain, quelles sont les améliorations souhaitables et souhaitées, quels sont les enjeux à ne pas négliger ? Les réponses retenues collégialement à ces questions impacteront directement les forestiers. Pour gérer au mieux leurs intérêts, **ils ne manqueront pas ce rendez-vous !**

Une responsabilité individuelle assumée, une reconnaissance sociétale exigible

Assumer la responsabilité de gestionnaire d'un milieu naturel qui se doit d'être durable et dont les impacts dépassent amplement les lisières forestières est un acte qui exige, en contrepartie, une reconnaissance franche et sincère. C'est la marque PEFC apportée au consommateur qui joue ce rôle. Comme le pointe justement Bruno



Avec PEFC le sylviculteur a tous les atouts pour revendiquer sa maîtrise de la gestion durable et donc conserver sa liberté d'action.

de JERPHANION dans le dossier de Forêt de France sur le syndicalisme intitulé « Changez de regard ! »⁽²⁾ : « C'est la manière dont nous sommes perçus sur le terrain qui nous donne les moyens d'agir sur l'avenir de la forêt ».

La certification PEFC du sylviculteur est, en ce sens, une **démarche positive** et l'expression publique de sa responsabilité est gratifiée de l'acceptation de sa **liberté d'action**.

Olivier BILLEAU
Animateur de PEFC-Ouest

Dominique ROUZIES
Président de FRANSYLVA Centre

Contact :

Olivier BILLEAU
(PEFC-Ouest) au 02 40 40 26 38
ou ouest@pefc-france.org

Xavier JENNER
(CRPF en Ile-de-France) au 01 39 55 25 02
ou xavier.jenner@crpf.fr

Christine POMPOUGNAC
(CRPF en Région Centre) au 02 38 53 89 16
ou christine.pompougnac@crpf.fr

(1) Programme de reconnaissance des certifications forestières.

(2) Forêt de France n° 585 de juillet/août 2015